

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session d'ajournement du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 10 décembre 2019 à 19h02 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire: M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Beauregard  
Mme Diane Ferland  
M. Bernard Bédard  
M. Éric Beauregard

**Était absent :** M. François Légaré

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

**Les points à l'ordre du jour à traiter sont :**

11. Résolution concernant le projet de loi 48 sur la fiscalité agricole;
- 30.3 Remplacement des lames sur le sens unique du camion de déneigement;
- 30.4 Résolution confirmant la fin du projet « Réfection du rang Ste-Geneviève »;
34. Levée de l'assemblée.

243-12-2019

30.3. **Remplacement des lames sur le sens unique du camion de déneigement**

CONSIDÉRANT QUE les lames sur le sens unique du camion de déneigement ont dû être changées et qu'il avait été discuté d'essayer un nouveau produit, soit les lames Nordik;

PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Éric Beauregard  
appuyé par M. Bernard Bédard  
et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la dépense pour l'achat des lames Nordik.

Adoptée

244-12-2019

30.4. **Résolution confirmant la fin du projet « Réfection du rang Ste-Geneviève »**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local- Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local pour le projet « Réhabilitation et pavage du rang Ste-Geneviève »;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de contribution financière intervenue entre la Municipalité et le MTMDET prévoit qu'une résolution municipale confirmant la fin du projet doit être adoptée;

CONSIDÉRANT QUE tous les travaux ont été complétés;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard

appuyé par M. Éric Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer la fin du projet « Réhabilitation et pavage du rang Ste-Geneviève ».

Adoptée

245-12-2019

34. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 21.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.